

La République est-elle menacée ?

Alors que le pays se divise sur la laïcité, l'islam, l'identité de la France ou l'immigration, l'historien Jacques Julliard et Patrick Weil, qui sera présent aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois, confrontent leurs conceptions de la nation afin de réinventer l'idéal républicain

NICOLAS TRUONG

Rien ne va plus dans la patrie d'Hugo et de Schœlcher, de Jaurès et de Clemenceau. Malaise sous les drapeaux et désordre sous les préaux : l'interventionnisme militaire français est mal compris et l'école laisse une bonne partie des élèves sur le carreau. Confusion politique et dérive idéologique. Une députée du parti Les Républicains (LR), Nadine Morano, assure sur une chaîne de télévision du service public que la France est « un pays de race blanche ». Porte-parole du groupuscule Parti des indigènes de la République (PIR), Houria Bouteldja explique de son côté qu'afin de lutter

contre l'oppression néocoloniale française dans les quartiers les minorités ethniques doivent se marier en priorité « avec une musulmane ou un musulman, un Noir ou une Noire » (revue *Vacarme*, n° 71, 248 p., 12 €).

UNE SOCIÉTÉ EN PANNE D'IDÉAL

Faute d'un ciment national qui pourrait faire tenir une société en panne d'idéal, les communautés tiennent lieu de fraternité, la quête d'identité remplace le combat pour l'égalité, le libéralisme et l'individualisme préemptent à eux seuls la notion de liberté. La France a du mal à faire sens. Notre pays est à la traîne. Et la devise républicaine est à la peine. D'où l'envie d'inviter Jacques Julliard et Patrick Weil à débattre de l'état de notre cohésion nationale.

Car, en dépit d'une estime réciproque, ces deux historiens de la Répu-

blique s'opposent presque en tous points. « *La France a peur de la diversité* », explique Jacques Julliard, qui comprend cette inquiétude et se pose en « partisan de la résistance contre ces affirmations identitaires » que sont le voile ou le halal. Cette diversité est « notre bien commun », rétorque Patrick Weil. Il est même temps de faire une place aux anciens colonisés dans notre « *histoire commune et partagée* » afin d'endiguer rejet et sécession, anathème et exclusion. Alors que « nous ne prenons pas encore toute la mesure » du djihadisme qui touche une fraction de la jeunesse musulmane française, le risque de « *libanisation de la France* » est réel, insiste Jacques Julliard. Gare à « ne pas confondre ces tueurs avec la masse de nos compatriotes de culture musulmane » parfaitement pacifi-

que, réplique Patrick Weil.

Un souci constant, cependant, relie ces deux historiens divergents. Celui de redonner du sens à une République disloquée. En enseignant une histoire de France qui ne soit ni celle de l'arrogance nationale ni celle de la repentance postcoloniale, explique Patrick Weil, dans *Le Sens de la République* (Grasset, 240 p., 17 €). Et en déclarant l'école « *cause nationale* », insiste Jacques Julliard dans *L'école est finie* (Flammarion, 127 p., 12 €) car, dans un pays laïc, c'est elle qui doit tenir lieu de « *religion civile* ».

La République est peut-être dans un état critique, mais, remarquons-le, nous sommes bel et bien en France, un pays dans lequel tout débat ne se finit pas forcément par des chansons. Mais par de puissantes évocations du rôle salvateur de l'éducation. ■

Redonner du sens à une société fracturée

ENTRETIEN

PROPOS RECUEILLIS PAR NICOLAS TRUONG

Faut-il opposer « république » et « démocratie » ?

Jacques Julliard J'ai longtemps été un démocrate avec une grande considération pour la république. Aujourd'hui, je suis devenu un républicain qui estime grandement la démocratie. Les deux mots ne sont pas synonymes, loin de là, comme l'a montré Régis Debray. La république est un régime qui historiquement s'oppose à l'empire et à la monarchie, là où la démocratie est une modalité de ces régimes. Il y a donc des républiques démocratiques et d'autres qui le sont bien moins, et inversement : la Grande-Bretagne est une monarchie démocratique. La république est donc un facteur d'unification entre les individus qui la composent, la démocratie est un facteur de diversification. La démocratie reconnaît avant tout des droits, quand la république implique des devoirs.

Patrick Weil La République, c'est ce qui nous unit, c'est le bien commun de tous les citoyens qui la composent. Mais il n'y a pas d'Etat divin qui dicte ce qu'il faut faire à la société, c'est le peuple, la somme des individus, qui, à certains moments, se réunit et désigne ceux qui vont en leur nom faire la loi. En outre, avant d'écrire la première Constitution de la France, ses représentants ont en 1789 affirmé, dans une déclaration préalable, les droits de l'homme et du citoyen. Les citoyens

jouent donc un double rôle politique, en tant que porteurs de droits individuels et en tant que participants à la définition du bien commun. Il n'y a donc pas à opposer république et démocratie, complémentaires dans la France d'hier comme d'aujourd'hui.

La République est-elle menacée par le regain des tensions communautaires ?

Jacques Julliard Lors de la manifestation du 11 janvier, c'est le concept de République « une et indivisible », comme on disait en 1792, qui dominait. Pourquoi cette formule revient-elle aujourd'hui ? Parce que les citoyens, à tort ou à raison, considèrent que cette unité est menacée. Patrick Weil soutient que « *La France n'a rien à craindre de la diversité* ». Peut-être, mais elle la craint actuellement, elle en a peur. Toute époque a sa bête noire, son crime suprême : aujourd'hui, c'est le racisme, sous la monarchie de Juillet, c'était l'atteinte à la propriété – voyez *Les Misérables* – et, pendant la Révolution française, c'était le girondisme et la division...

Patrick Weil La peur vient d'abord de ce que l'on définit comme appartenant à la « diversité », que l'on devrait d'abord percevoir comme partie du bien commun. La France est le plus vieux pays d'immigration d'Europe. Mais quand, à la fin du XIX^e siècle, elle accueille des Italiens, des Polonais, des Tchèques, ceux-ci savent qu'ils ont immigré dans un pays étranger dont ils doivent apprendre la langue et les lois. Plus tard, après la seconde guerre

mondiale, arrivent en métropole, non pas des immigrants, mais des migrants, venus d'Algérie puis de Guadeloupe, de Martinique, de La Réunion. Ils arrivent avec l'impression qu'ils sont français, notamment parce qu'ils parlent la langue. Arrivés dans l'Hexagone, ils subissent le choc de n'être pas reconnus comme des com-

patriotes. C'est une des causes du problème : il faut faire une place dans notre histoire commune et partagée à tous les migrants qui sont venus de l'ancien Empire français.

Jacques Julliard Je suis nettement moins optimiste que Patrick Weil, que j'aurais tendance à taxer d'angélisme, parce que, pour ne pas être destructrice de l'unité de la République, sa diversité me pose beaucoup de questions et les exemples auxquels il recourt ne me convainquent pas. Il dit que les Algériens, à la différence de Hongrois ou de Polonais, sont arrivés en France à partir de 1962 avec l'impression de rentrer chez eux. C'est tout le contraire. Pendant la révolution du FLN, l'insurrection s'est faite contre l'idée de l'Algérie française. Vous ne pouvez pas à la fois donner acte aux Algériens de leur révolution contre l'Algérie française et en même temps faire des Algériens qui viennent en France des partisans de cette Algérie française. Il y a bel et bien eu une rupture, que l'on peut certes regretter.

Est-ce que la diversité est aujourd'hui préoccupante ? Je le pense. Ce qui est en train de se passer avec le djihadisme est

quelque chose de considérable et dont nous ne prenons pas encore toute la mesure. Il y a aujourd'hui entre 1500 et 3000 djihadistes potentiels, d'après la police. Selon beaucoup d'observateurs, nombre de jeunes qui ne sont pas arabes, mais musulmans – ce qui est très différent, car dans ces musulmans il y a pas mal de Français d'origine –, ne se reconnaissent plus du tout dans les valeurs de la République. Ils obéissent à des gens qui déclarent que la civilisation occidentale doit être combattue à coups de couteau et par des attentats. Je dis simplement que, si la reconnaissance de la diversité ne s'accompagne pas d'un renforcement des conditions de l'unité nationale à travers tous les organes de l'Etat et de la société, alors le risque de communautarisation, de libanisation de la France existe. Je ne vois pas comment on peut le nier.

Comment échapper à l'angélisme face à la menace djihadiste ?

Patrick Weil Mais je ne cède pas à l'angélisme ! Je pense au contraire que, par exemple, la décapitation d'un de nos compatriotes à Saint-Quentin-Fallavier (Isère), l'attaque du train Amsterdam-Paris cet été, toutes deux perpétrées par des individus fichés depuis plusieurs années mais que la police ne surveillait plus – comme ce fut déjà le cas pour les tueurs de janvier –, nous poussent à nous interroger sur les moyens des forces de l'ordre et les stratégies adoptées par les gouvernements français successifs en matière de renseignement.

Après le 11-Septembre, il y a eu aux Etats-Unis une commission d'enquête bipartite composée de personnalités incontestables pour comprendre les défaillances des autorités américaines. Son rapport a entraîné d'importantes réformes de l'administration fédérale. En France, nous avons fait l'inverse. Nous avons continué de donner carte blanche aux mêmes services et même renforcé leurs moyens par une loi votée à la va vite. Même pendant la première guerre mondiale, le Parlement fonctionnait et Clemenceau qui y siégeait convoquait nos généraux et contrôlait leurs stratégies. Pourquoi ne pourrions-nous pas le faire aujourd'hui avec les chefs de la police ? Est-il pertinent de mettre des dizaines de milliers de policiers à surveiller la consommation de cannabis alors qu'aux Etats-Unis des Etats la légalisent et organisent sa régulation et sa consommation et du coup réduisent les recettes de son trafic ? Enfin, il ne faut pas confondre ces tueurs – leur fol est souvent récente et instrumentalisée – avec des croyants sincères, et encore moins avec la masse de nos compatriotes de culture musulmane qui n'aspirent qu'à prendre une place sans heurts dans notre République.

Jacques Julliard On ne peut plus traiter la question du djihadisme comme une affaire exclusivement policière mais bel et bien politique. Tout d'abord parce qu'il faut huit policiers pour surveiller un suspect. Donc tant que vous avez 300 suspects, c'est possible mais, dès lors que ce nombre croît pour atteindre environ 3000 personnes, il ne s'agit plus seulement d'un problème policier. C'est une partie de la jeunesse musulmane qui est entrée en dissidence par rapport à la République française.

Face à la radicalité religieuse qui gagne une partie du monde musulman, les républicains doivent-ils reprendre le combat laïciste du début du

XX^e siècle, ou bien davantage lutter contre la désintégration sociale d'une

J Né en 1933, **Jacques Julliard** est historien et journaliste, éditorialiste à l'hebdomadaire « Marianne ». Spécialiste de l'histoire du syndicalisme et de la gauche française, il a notamment publié « La Reine du monde. Essai sur la démocratie d'opinion » (Flammarion, 2008), « Les Gauches françaises. 1762-2012. Histoire, politique et imaginaire » (Flammarion, 2012), « Le Choc Simone Weil » (Flammarion, 2014) et « La Gauche et le Peuple » (avec Jean-Claude Michéa, Flammarion, 2014). Il vient de faire paraître, chez le même éditeur, « L'École est finie » (126 p., 12 €).

partie de la jeunesse poussée dans les bras du djihadisme ?

Jacques Julliard La République a mené un combat parfois violent contre les catholiques, à la veille de la loi de 1905, en utilisant des méthodes que nous n'accepterions plus aujourd'hui. Des méthodes de différenciation, de discrimination entre citoyens qui se sont traduites par une série de scandales comme celui du fichage des officiers catholiques, de l'expulsion hors de France d'un certain nombre de religieux, autrement dit toute une série de mesures qui nous apparaîtraient aujourd'hui en dehors du droit commun. Dès lors, que faut-il faire aujourd'hui ? Tout d'abord, prendre le problème au sérieux. Nous considérons volontiers les islamistes radicaux comme des fous, alors qu'en réalité ils sont portés par une pensée beaucoup plus structurée qu'on ne le dit : l'islamisme est une réaction contre le monde moderne et ses valeurs. La République n'a pas posé publiquement la question de l'islam et certains islamistes ont progressivement imposé une visibilité de l'islam qui était de moins en moins acceptée par la société française. Un certain nombre de signes extérieurs sont peu à peu apparus comme le voile et la question du halal, qui sont moins des signes religieux qu'identitaires. Je suis partisan de la résistance contre ces affirmations identitaires, parce que je suis laïc et que je ne pense pas que la loi de Dieu, ou plutôt des Dieux, devrait l'emporter sur celle des hommes. Ce qui vaut pour les pratiques catholiques et juives doit valoir aussi pour celles des musulmans.

Patrick Weil Avant la loi de 1905, la droite était antirépublicaine et monarchiste. Allait-on garder la République ou repartir vers la monarchie ou l'Empire ? N'oublions pas que la République n'avait été votée qu'à une voix de majorité. On pensait que les autorités catholiques étaient contre la République, et cela justifiait leur répression. Mais la loi de 1905, au fondement de la laïcité, n'est pas anticatholique, elle a été négociée avec les évêques de France et est organisée autour de trois principes : la liberté absolue de cons-

J Né en 1936, **Patrick Weil** est historien, directeur de recherche au CNRS (Paris 1 Panthéon-Sorbonne), professeur invité à l'université de Yale. Spécialiste de l'histoire de l'immigration en France, il a notamment publié « La République et sa diversité : immigration, intégration, discrimination » (Le Seuil, 2005) et « Le Sens de la République » (entretien avec Nicolas Truong, Grasset, 175 p., 17 €). Il participera aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois, le samedi 10 octobre, à 19 heures.

science, la séparation des Eglises et de l'Etat, le respect de toutes les options spirituelles et de tous les cultes. Que les athées et les agnostiques se mobilisent face au retour de la croyance religieuse, c'est leur droit. Mais la liberté de conscience implique le droit de croire en des dogmes religieux. A condition que ce soit un libre choix. Car, si la pratique religieuse est le produit de pressions ou de violation de la loi, il est légitime que les pouvoirs publics interviennent. Ces militants du laïcisme se mobilisent-ils à bon escient ? La longueur d'une jupe n'a jamais fait partie des lois de la République ; en revanche, l'interdiction absolue de se marier religieusement avant d'être passé devant le maire est un principe fondateur de notre laïcité depuis 1792. Après les attentats de janvier, on a parlé sans retenue du mariage d'Amedy Coulibaly avec Hayat Boumeddiene. Or ils n'étaient pas légalement mariés. La laïcité s'organise en effet autour de quatre types d'espaces soumis à des règles différentes : l'espace privé (le chez-soi), l'espace sacré (celui d'un culte), l'espace étatique (qui est neutre) et l'espace public (où l'expression de la religion est libre). Pour assurer au mieux cette liberté de conscience, pour éviter que vous restiez enfermé dans votre groupe, en l'occurrence religieux, la loi organise la circulation entre les espaces. Au moment du mariage, vous devez sortir de votre espace privé pour célébrer cette cérémonie dans l'espace étatique, à la mairie. La violation de cette règle qui date de 1792, c'est du véritable communautarisme : cela consiste à dire que la loi de son groupe est supérieure à la loi commune de la République. Et pourtant aucun responsable politique n'a semblé y prêter attention.

La république est-elle une notion de droite ou de gauche ?

Jacques Julliard La république a été un thème de gauche jusqu'en 1848 et sous le Second Empire. Puis la droite s'est progressivement ralliée aux valeurs de la république parce qu'elle en avait assez d'être dans une opposition intellectuelle

permanente. On le voit désormais parfaitement avec le choix du nom de Nicolas Sarkozy pour son parti, « Les Républicains », qui est incontestablement une opération politicienne, mais aussi un des signes manifestes de ce ralliement. Nicolas Sarkozy est un homme fort intelligent qui s'est rendu compte qu'il y avait un besoin de république, un besoin de cohésion politique et sociale face à la guerre

des communautés. Il a pensé que le thème républicain était l'un de ceux qui pouvaient réintroduire de la cohérence. La gauche doit relever le défi qui lui est lancé, elle doit redonner du sens au mot « républicain » et à la politique elle-même.

Patrick Weil Il est vrai que les républicains ont d'abord été de gauche. Pourquoi à gauche certains ont-ils abandonné la République? Je propose une hypothèse: celle de la culpabilité de la colonisation, à laquelle la République n'a pas su résister. La République avait colonisé, donc au moment de la décolonisation, il fallait trouver un autre schéma, en rupture avec l'« assimilation », avec l'Etat-nation, et son histoire républicaine que l'on ne voulait plus assumer. Mais l'Etat-nation est toujours là, et la République aussi. Et il est temps de réinvestir son histoire et ses valeurs qui sont aussi des promesses d'action et de progrès. La République française n'a jamais accepté l'esclavage, contrairement à la République américaine. La majorité des républicains voyaient en la colonisation l'inverse de l'esclavage, puisque les colonisés étaient traités en êtres humains à civiliser. Mais les valeurs de la République que la colonisation violait allégrement travaillaient les colonisés et ont contribué à leur émancipation.

Jacques Julliard La gauche a une mauvaise conscience permanente à l'égard de la colonisation et de l'immigration, c'est une évidence. Le cadavre de Guy Mollet est toujours dans les armoires et dans les greniers des consciences.

Patrick Weil Moi, je dirais qu'il s'agit plutôt de celui de Jules Ferry, ce qui permet de mettre en cause, dans le discours postcolonial, la république comme fondement de notre société. Or ce discours est trompeur. La France contemporaine n'est pas la reproduction de la colonisation. Dans de nombreux domaines, il y a égalité des droits; il n'y a pas de code de l'indigénat ou d'apartheid légal qui interdirait d'accéder à certains services publics, emplois ou logements. Il y a des discriminations, il faut les combattre, mais il faut faire la part des choses.

Faut-il faire le procès de la France dans l'histoire ou écrire une histoire de France qui tienne compte de ses ombres et de ses lumières?

Patrick Weil Il y a dix ans, Jacques Julliard signalait l'appel « Liberté pour l'histoire » avec plusieurs autres collègues et amis en défense de l'un de nos collègues historiens, Olivier Pétré-Grenouilleau, objet d'une plainte devant les tribunaux pour négation de crime contre l'humanité, en raison de remarques qu'il avait faites sur l'esclavage. Cette plainte me paraissait totalement inadmissible, car un historien a le droit de dire ce qu'il veut. Mais, dans la réplique de mes collègues –

dont Jacques Julliard faisait partie –, il y avait également une remarque de fond: la loi Taubira, votée quasi unanimement par le Parlement en 2001, avait déclaré l'esclavage crime contre l'humanité. Donc elle appliquait, selon eux, aux XVIII^e et XIX^e siècles, un concept né de la seconde guerre mondiale et mis dans le droit international par le tribunal de Nuremberg à partir du génocide des juifs. Le problème, c'est que mes collègues se trompaient. La France avait déjà, la première, reconnu dans son droit le crime contre l'humanité et l'avait appliqué à l'esclavage dès 1794 lors de la première abolition, puis à nouveau en 1848, lors de la seconde. Et, pour marquer la radicalité de ce crime, la République le punit d'une peine très spécifique: la déchéance de la nationalité. Victor Schœlcher déclare

en 1848: « C'est renier son pays que d'en renier le dogme fondamental, c'est-à-dire l'égalité et la liberté. » Si un Français pratique la traite ou achète de nouveaux esclaves, il ne peut plus être français, il est donc déchu de sa nationalité. Et cette disposition, prise dès le rétablissement de la République en 1848, a été appliquée jusqu'en 1946. Cela fait partie de notre histoire, et cela devrait être enseigné partout sur le territoire, parce que c'est une partie de notre bien commun dont nous devrions être fiers. L'histoire est un processus. On doit enseigner l'histoire de l'esclavage mais aussi du chemin vers l'abolition. Et faire de même pour la colonisation vers la décolonisation.

Jacques Julliard Effectivement, un certain nombre d'historiens, dont beaucoup ont été marqués par leur engagement personnel anticolonialiste, de Pierre Vidal-Naquet à moi-même, se sont scandalisés qu'un historien puisse être poursuivi devant les tribunaux parce qu'il avait affirmé, notamment, que la traite européenne n'était pas la seule et qu'il y avait eu une traite des Africains par les Africains eux-mêmes. Il y a deux entrées dans ce problème. La première rejoint ce qu'a dit Patrick Weil et consiste à dire « Vous êtes des ignorants », il a rappelé des textes utiles comme celui de Clemenceau qui est essentiel à cause de son courage et de son isolement. A l'époque, même Jaurès était assimilationniste. Patrick Weil nous appelle à une conception noble et orgueilleuse de l'histoire de France qui aurait montré la voie, à travers des personnes symboliques comme Victor Schœlcher.

Mais les choses sont plus compliquées: la condamnation de l'esclavage et la destitution de la nationalité française pour esclavage n'ont joué aucun rôle dans la suite de l'histoire. Il en va de même de la loi sur le sacrilège votée en 1825 et qui punissait de mort le viol des objets de culte catholique: elle n'a jamais été appliquée

et, fort heureusement, n'a jamais joué de rôle dans l'histoire de France. Le point fondamental, c'est que la gauche française, en dépit de l'héritage de Schœlcher, a couvert complètement la colonisation. Il n'y a pas que des crimes contre l'humanité dans la colonisation, mais il y en a aussi. C'est une tradition qui n'a pas eu de suite et les historiens étaient fondés à considérer qu'il s'agissait de quelque chose de nouveau.

Comment redonner du sens à une République disloquée et divisée?

Patrick Weil J'apprécie ce que dit l'historienne Mona Ozouf lorsqu'elle parle de « composition française » à propos de sa propre identité. Née d'un père régionaliste ou autonomiste breton et d'une mère institutrice républicaine, elle reflète bien cette combinaison entre des valeurs communes qui unissent et le droit de vivre des attaches particulières. Les séparatismes ignorent notre histoire commune, écrivons-la et racontons-la, sans s'effrayer de faire leur place à toutes les composantes de la société française. Exigeons aussi que les mots de « république » et de « laïcité » tant prononcés depuis janvier s'incarnent dans le réel. Si l'on veut combattre les croyances dogmatiques, il faut libérer les esprits à travers l'éducation, dans des lieux où se travaille la liberté de conscience et d'esprit et où la curiosité intellectuelle peut se développer. Or, dans notre pays, celui des Lumières, les bibliothèques ne sont ouvertes en moyenne que quinze heures par semaine. Et seuls 15 % des Français les fréquentent, contre 65 % des Américains. Aux Etats-Unis, elles sont souvent ouvertes les week-ends, et parfois 20 heures sur 24. Inspirons-nous, sur ce point, de la grande démocratie américaine qui peut nous donner quelques leçons de pédagogie républicaine.

Jacques Julliard Je voudrais citer un texte d'Emmanuel-Joseph Sieyès, grand orateur de la Révolution française: « Je soutiens que la France n'est point, ne peut pas être une démocratie. Elle ne doit point devenir un Etat fédéral composé d'une multitude de Républiques, unies par un lien politique quelconque. La France est et doit être un seul tout, soumis dans toutes ses parties à une législation et une administration communes. » Voilà l'esprit de la Révolution française! Patrick Weil a dit une chose importante, à laquelle je souscris, c'est qu'il faut se mettre au préalable d'accord sur le patrimoine moral de la République. Je m'en remets à Madame de Staël, qui le dit parfaitement: « Si la puissance de la morale n'est pas, pour ainsi dire, le pouvoir constituant d'une république, la république n'existe pas. » ■

Lire l'intégralité de cet entretien sur Lemonde.fr